TIZI-OUZOU

Chakib Khelil en visite d'inspection dans la wilaya

Le ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil, a effectué une courte visite d'inspection dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la deuxième après celle qu'il a effectuée en 2004, où il a passé en revue les unités relevant de son département ministériel et tenu, au salon d'honneur de la wilaya, une conférence de presse sur l'objet de sa tournée visant, dit-il, l'amélioration des conditions de vie des citoyens de la région, une des plus peuplées et où le trafic routier et, par voie de conséquence, la consommation des produits pétroliers est importante.

Concrètement, il n'y a rien, tout au long de la tournée, que des réalisations anciennes retapées et mises en conformité telle l'ancienne station Naftal de Boukhalfa agrandie, transformée et dotée d'équipements neufs qui a été inaugurée à cette occasion. Non loin de celle-ci, c'est le poste simplifié d'électricité de 60/30 kv au niveau de la même localité, déjà inauguré par le président de la République en 2006, qui a été inspecté aux termes de certains travaux visant à améliorer la distribution électrique problématique auparavant. L'ancien dépôt central désaffecté de Naftal à l'entrée ouest de Tizi-Ouzou a également retenu l'attention du ministre et des autorités locales. Là, Naftal envisage de réaliser, sur 63 000 m², plusieurs grands projets alors que la wilaya voudrait intégrer le site dans un vaste projet d'aménagement de l'entrée du chef-lieu de wilaya pour imprimer un cachet particulier identifiant et structurant.

Etaient également au programme de la visite du ministre les deux districts situés à Oued Aïssi, l'un essence et l'autre GPL couvrant les besoins de la wilaya de Tizi-Ouzou, outre l'agrandissement de la station Naftal de Boukhalfa qui va se traduire par une plus grande disponibilité des produits pétroliers, par une fluidité de la distribution et de nouvelles prestations aux clients. Cette tournée s'est résumée à l'inauguration d'un transformateur électrique avec un branchement partiel du lotissement Salhi qui a souffert terriblement durant des années entre autres dans ce domaine.

Pour l'occasion, l'entrée inférieure dudit lotissement a eu droit au tapis de bitume sur quelques centaines de mètres, du cimetière de chouhada jusqu'au transformateur, les résidants du lotissement devront encore se battre pour obtenir le revêtement de leur route. Avant que le ministre n'intervienne au cours de la conférence de presse, le directeur du secteur à l'échelle de la wilaya a fait un long exposé portant sur les différents programmes d'adduction et de distribution de gaz naturel à travers la wilaya, mettant un accent particulier sur les oppositions qui freinent, ici et là, la pénétration du gaz. Celle-ci a malgré tout fait d'importants progrès passant de 9% en 99 à 11% en 2000 puis à 16% en 2004 pour atteindre 28% en 2008 grâce, a-t-il dit, à la première visite du même ministre en 2004.

A l'achèvement des programmes en cours, vers 2011, le taux de pénétration du gaz atteindra 60% avec 170 000 foyers branchés. Il y a, d'après ce responsable local, des réseaux de transport et de distribution totalement achevés mais dont la mise en service reste bloquée pour cause d'opposition à l'exemple d'Iferhounène, de l'Arbaâ-Nath-Irathen, Beni Zemenzer et Beni Douala.

La wilaya est bien desservie en produits pétroliers et en électricité où le taux de couverture est de 98%, a dit le ministre, mais il reste des efforts à fournir pour améliorer la qualité de l'approvisionnement.

S'exprimant sur les oppositions signalées par son responsable local, le ministre souligne les avantages, pour les citoyens, de la distribution du gaz naturel moins dangereux, plus économique et disponible en permanence été comme hiver. Il génère des activités industrielles, agroalimentaires et artisanales. Le gaz butane est lourd, dangereux, coûteux, connaissant par ailleurs des perturbations en saison hivernale. Quant aux gazoduc de petits diamètres, ils ne comportent aucun risque, ils sont enterrés à un mètre de profondeur, ils n'empêchent pas les agriculteurs d'exploiter leurs parcelles. Interrogé sur les risques que peuvent engendrer les stations d'essence à l'intérieur des centres urbains, le ministre signale qu'elles existent partout y compris dans les pays industrialisés, le problème, dit-il, réside dans le respect des procédures édictées par la réglementation.

Les dangers existent, en revanche, dans les zones classées à risque majeur telles que Skikda, Arzew, Hassi Messaoud… pour lesquelles le gouvernement a pris des dispositions particulières. A propos de la protection de l'environnement, le ministre affirme que son département travaille en collaboration avec les autres ministères en vue de la protection de l'environnement et de la sécurité des citoyens mais on ne peut pas protéger l'environnement sans développement, la pauvreté est plus destructrice de l'environnement, a-t-il dit, faisant référence à la déforestation pour les besoin de cuisson et de chauffage.

Le transaharien dont l'accord intergouvernemental est passé entre l'Algérie, le Niger et le Nigeria sera réalisé par les sociétés nationales des trois pays concernés, sa sécurité ne pose pas de problème particulier. «Nous avons assuré la sécurité de 16 000 km pourquoi on ne ferait pas la même chose pour 4 000 km de ce projet», dira Chakib Khelil. Répondant à une question sur les réserves pétrolières et gazières du pays, le ministre indique qu'elles sont du même ordre qu'en 1971 grâce à l'utilisation de nouvelles technologies qui ont contribué à l'augmentation pour une part de 60% contre 30% pour le volet exploration.

La technologie est entrain de bouleverser les données en matière de réserves notamment à travers l'exploitation des schistes gaziers qui ont permis aux Etats-Unis d'Amérique de passer en l'espace de 5 ans de pays importateur à celui d'exportateur.

L'Algérie a d'importantes réserves de schistes gaziers que seul l'usage de la nouvelle technologie permettra d'évaluer, a conclu Chakib Khelil non sans évoquer les possibilités qui s'offrent au pays dans le domaine des énergies renouvelables qui ne sont pas ignorées par le gouvernement.

B. T.

Les citoyens ferment le siège de l'APC de Timizart

Les citoyens du village Abizar de la commune de Timizart ont fermé le siège de leur APC pendant trois jours et ce, après les multiples revendications, maintes fois étalées sur les bureaux du maire et du chef de daïra, et qui n'ont pas trouvé jusque-là une oreille attentive, affirment-ils.

Les habitants de ce village comptant près de 1 000 âmes, un des plus peuplés de la wilaya de Tizi-Ouzou, s'estiment délaissés par les pouvoirs publics ; en témoigne la longue liste de revendications établie et consignée dans le rapport consacré par l'assemblée générale du 2 juillet 2009.

Un document qui avait servi, par ailleurs, de préavis à la grève du 7 juillet et qui a été adressé à l'intention du P/APC. Il y fait mention de l'état des routes, des clôtures et cours d'écoles, des salles de soins, d'éclairage public, d'assainissement, de l'AEP et de l'extension du réseau électrique et de ses chutes de tension. Ses rédacteurs déplorent aussi l'absence de prestations de service de l'antenne de bureau de poste de leur village. Les protestataires estiment que le recours à la fermeture de leur APC est l'ultime moyen pour sortir du marasme quotidien qu'ils subissent.

Mercredi dernier, donc, en application de la décision de l'assemblée, ces villageois ont fermé le siège de l'APC ainsi que celui du bureau de poste de la commune. Si pour ce dernier, le dialogue engagé avec son receveur était un prélude à un dénouement heureux puisque deux heures plus tard il a rouvert ses portes, le bras de fer engagé avec l'exécutif communal a conduit à la poursuite de la grève deux jours durant avant que le dialogue ne soit enclenché le troisième jour. Ainsi, concernant le service postal, le comité a obtenu la promesse de la réouverture du bureau du village pour le courrier et bien d'autres prestations hormis les retraits de liquidités et ce, pour des raisons de sécurité. Quant à l'APC, son mutisme avait conduit le comité à rédiger une autre déclaration où il regrette cette attitude : «Malheureusement, malgré la légitimité de toutes ces revendications et la fermeture du siège de l'APC, survenue depuis hier, aucune autorité ne s'est manifestée, que soit le P/APC ou ses adjoints, pour essayer de trouver des solutions aux problèmes soulevés.»

Jeudi dernier, soit au troisième jour de la protestation, les représentants du comité de village se sont enfin réunis avec les élus locaux et trouvé un terrain d'entente après près de quatre heures de discussions. Il a été convenu la prise en charge de la moitié des points de la plate-forme de revendications en diligentant des commissions pour s'enquérir des états des lieux et éventuellement le lancement de travaux.

Après avoir pris acte des promesses émises, le comité a décidé d'un retour en assemblée générale, seule habilitée à décider du sort à réserver à l'action entreprise. Le village s'est réuni, en effet, le vendredi en fin de soirée et a décidé du gel de sa protestation pour un délai de 15 jours, le temps qu'il faudra aux différentes commissions de la commune ou de la daïra pour transformer substantiellement les acquis obtenus lors de la réunion de jeudi ; le cas échéant, dans deux semaines le siège de l'APC connaîtra le même sort.

F. B.

OUM-EL-BOUAGHI

Assainissement du dossier des cartes grises

Dans un point de presse improvisé au niveau de son service, M. Meddah, directeur de la réglementation d'Oum-El-Bouaghi, a mis les bouchées doubles pour assainir le «fardeau» des instances.

Pour venir à bout de ce dossier, qui a atteint 2 000 instances, le directeur a renforcé ses effectifs par trois nouveaux éléments chapeautés par M. Adoum que le premier responsable qualifia de «bulldozer» en rapport avec le travail colossal que réalise cette équipe. Le fruit de cette opération n'a pas tardé, puisque un mois après toutes les instances sont liquidées, ce qui a valu au personnel des veillées.

Ce service stratégique, qui a connu des perturbations par le passé, jouit aujourd'hui d'une sérénité remarquable.

Cette structure relationnelle avec 47 wilayas du pays utilise constamment des relances par télégrammes pour recevoir des confirmations nécessaires à la liquidation de dossiers.

En reconnaissance au personnel de cette structure, le 1er responsable a organisé une réception conviviale en leur honneur.

Moussa Chtatha

TÉBESSA

Les coupures d'électricité pénalisent les habitants

Ces derniers jours, des coupures répétées et fréquentes d'électricité ont soulevé l'indignation des commerçants et des foyers.

Les mauvaises installations électriques et le piratage seraient à l'origine de ces désagréments, apprend-on, particulièrement en cette période de canicule (frigos, climatiseurs...).

Des incendies dus à des courts-circuits, la décomposition de produits de large consommation sont, entre autres, les conséquences de ces coupures.

Saâdallah Djamel

Un ressortissant togolais sous mandat de dépôt

Les éléments de la Sûreté de wilaya de Tébessa ont, le week-end dernier, au cours d'un contrôle de routine, appréhendé un ressortissant togolais en possession d'un passeport sur lequel était porté un faux visa.

Présenté devant le parquet, il a été placé sous mandat de dépôt pour situation illégale sur le territoire national.

R. D.